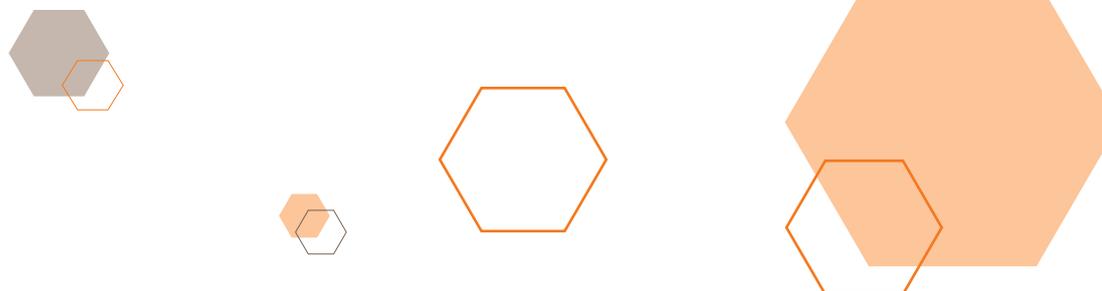




The Global  
Alliance  
for Vitamin A

# SUPPLÉMENTATION EN VITAMINE A CHEZ ENFANTS D'ÂGE PRÉSCOLAIRE DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19





# TABLE OF CONTENTS

---

<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>2. PRÉPARER LA PRESTATION DE LA SVA</b>	<b>4</b>
2.1. ENVIRONNEMENT FAVORABLE	4
2.2. ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET COMMUNICATION	4
2.3. PRÉPARER LE PERSONNEL DE SANTÉ	5
2.4. ASSURER UN APPROVISIONNEMENT ADÉQUAT	6
2.5. SUPERVISION ET SUIVI	7
<b>3. ADMINISTRATION DE LA SVA</b>	<b>8</b>
3.1. RECOMMANDATIONS IMPORTANTES POUR LA PRÉVENTION ET LE CONTRÔLE DES INFECTIONS	8 9
3.2. ÉTAPES POUR UNE ADMINISTRATION SÉCURITAIRE DE LA SVA	
<b>4. CONSIDÉRATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA PRESTATION DE LA SVA</b>	<b>13</b>
4.1. ADMINISTRATION DE LA SVA À DOMICILE	13
4.2. ADMINISTRATION DE LA SVA À UN ENDROIT FIXE	14
<b>5. RÉFÉRENCES ET RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES</b>	<b>16</b>
<b>ANNEXE 1 : PARTICULARITÉS ET EXIGENCES RELATIVES À L'ADMINISTRATION DE LA SVA PAR LES AGENTS DE SANTÉ ET LES DONNEURS DE SOINS.</b>	<b>18</b>
<b>ANNEXE 2 : ADMINISTRATION SÉCURITAIRE DE LA SVA PAR LES AGENTS DE SANTÉ PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19</b>	<b>19</b>
<b>ANNEXE 3 : ADMINISTRATION SÉCURITAIRE DE LA SVA PAR LES DONNEURS DE SOINS PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19</b>	<b>20</b>

---



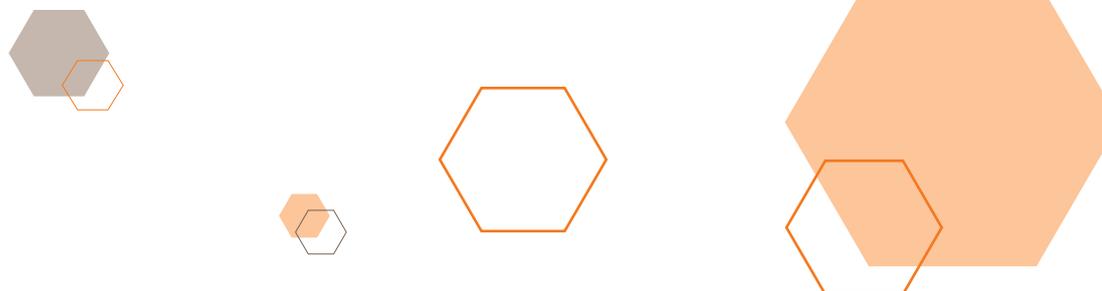
## 1. INTRODUCTION

La supplémentation en vitamine A (SVA) est une intervention essentielle à la survie des enfants. Elle les protège contre la morbidité et la mortalité évitables dans des populations qui présentent des taux élevés de carence en vitamine A (CVA). Dans les pays qui sont aussi prisés avec une écloison de COVID-19, la SVA reste une intervention essentielle de santé et de nutrition. Ainsi, tous les enfants âgés de 6 à 59 mois, y compris les cas suspects ou confirmés de COVID-19, doivent continuer de recevoir la SVA deux fois par an. Cependant, en raison du risque de transmission de la COVID-19 au sein des communautés et entre les agents de santé et les autres membres de la communauté, il faut ajuster les stratégies et les protocoles d'administration de la SVA pour intégrer des mesures appropriées de protection et de contrôle des infections (PCI).

L'Alliance mondiale pour la vitamine A (GAVA) a récemment émis une **déclaration de consensus** sur la SVA universelle dans le contexte de la COVID-19. Elle recommande aux pays qui administrent la SVA par le biais de campagnes de masse de mener une analyse risques-avantages pour examiner les données épidémiologiques et évaluer les conséquences à court et à moyen terme de la mise en œuvre ou du report de l'administration de la SVA sur la santé publique, par rapport à une augmentation potentielle de la transmission de la COVID-19 [1]. Lorsque les pays jugent les campagnes de masse à risque dans le contexte de la COVID-19, ils doivent envisager l'administration de suppléments de vitamine A par le biais des services de santé et de nutrition infantile de routine. Dans ces cas, GAVA recommande que les pays décident du mécanisme d'administration de la SVA à utiliser pendant la pandémie en fonction du système de santé local et du niveau de transmission du virus de la COVID-19 [2]. GAVA encourage les pays à envisager de nouvelles manières d'intégrer la SVA à la prestation d'autres services de santé de l'enfant (par exemple, prise en charge intégrée des maladies de l'enfant, dépistage de la malnutrition aiguë, vaccination de routine ou autres mesures établies dans le pays pour fournir des services essentiels de santé et de nutrition dans le contexte de la COVID-19).

Quoique les stratégies spécifiques adoptées varient d'un pays à l'autre, il existe généralement deux types de points de contact entre les agents de santé et les donneurs de soins des enfants âgés de 6 à 59 mois : les points de contact à des endroits fixes et ceux à domicile. Le présent document offre des conseils opérationnels sur les adaptations de programmes recommandées pour administrer en toute sécurité la SVA aux enfants d'âge préscolaire et maintenir la continuité des services de SVA pendant la pandémie de COVID-19. Ces recommandations s'harmonisent aux orientations mondiales relatives aux services de santé essentiels [2], aux soins de santé communautaire [3], à la prise de décisions sur la mise en œuvre de campagnes de masse [4], et à la prévention et au contrôle des infections [5].

\* Les enfants d'âge préscolaire incluent les enfants âgés de 6 à 59 mois.



## FIGURE 1 : RECOMMANDATIONS DE LA DÉCLARATION DE CONSENSUS DE GAVA SUR LA SVA UNIVERSELLE POUR LES ENFANTS D'ÂGE PRÉSCOLAIRE DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19

1. La prestation de la SVA à travers des services de santé et de nutrition de routine doit prendre en compte les facteurs locaux et être mise en œuvre en adoptant les mesures appropriées de prévention et de contrôle des infections pour la COVID-19.
2. On doit envisager la prestation de la SVA par le biais de campagnes de masse sur la base d'une analyse risques-avantages pour examiner les données épidémiologiques et évaluer les conséquences à court et à moyen terme sur la santé publique de la mise en œuvre ou du report de l'administration de la SVA, par rapport à une augmentation potentielle de la transmission de la COVID-19.
3. Les pays doivent commencer à planifier dès maintenant le rétablissement et l'intensification de la distribution de la vitamine A dès que les conditions le permettront et que les autorités nationales auront estimé que les campagnes et/ou la distribution systématique de la vitamine A peuvent avoir lieu.

[Cliquez ici pour lire le texte intégral de la déclaration.](#)

## 2. PRÉPARER LA PRESTATION DE LA SVA

### 2.1. Environnement favorable

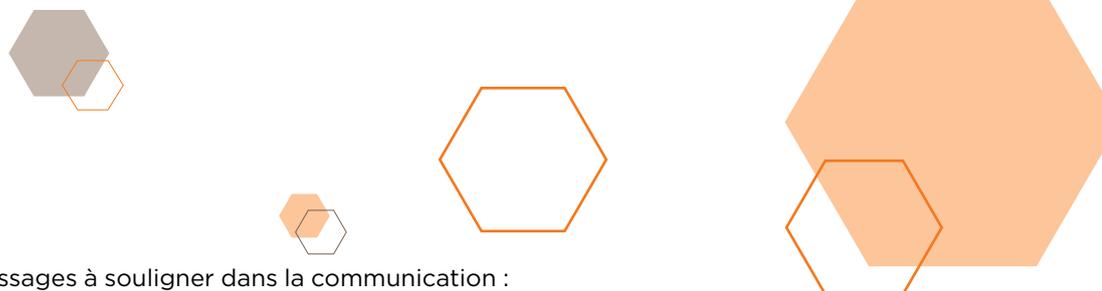
#### 2.1.1. Responsables de programmes nationaux

- Veillez à inclure la SVA dans l'ensemble d'interventions et de services essentiels de santé infantile dans le contexte de la COVID-19.
- Si on a adapté les mécanismes de prestation de la SVA au contexte de la pandémie, il faut mettre les lignes directrices à jour (même temporairement) pour permettre et guider l'administration de la SVA par des personnes autres que les agents de santé de première ligne dans les cas où il y a eu un transfert des tâches.
- Allouez un budget pour la communication, la formation, la distribution et les fournitures (p. ex. : les fournitures nécessaires à la PCI) et/ou des jours supplémentaires pour la prestation de services, selon les besoins dans le contexte de la pandémie.

### 2.2. Engagement communautaire et communication

#### 2.2.1. Équipes de gestion de la santé nationales et décentralisées

- Planifiez et budgétisez une stratégie de communication (qui comprend des communications en temps de crise) pour s'assurer que les membres de la communauté se sentent à l'aise de demander les services de santé et de nutrition. Ayez en main les informations à jour et exactes sur le lieu et le moment où les enfants de 6 à 59 mois pourront recevoir leur SVA.
  - Identifiez les sources d'informations fiables pour la population – par exemple, les leaders communautaires, les médias locaux, les agents de santé et les réseaux de pairs – et veillez à ce que ces sources soient à jour sur les plans locaux de prestation de la SVA [2].
  - Utilisez plusieurs approches de communication pour diffuser l'information auprès des communautés tout en respectant les mesures de distanciation physique. Favorisez les approches qui atteignent un large public telles que les médias locaux, les médias de masse, les réseaux sociaux et les crieurs publics.

- 
- Principaux messages à souligner dans la communication :
    - Les avantages de la SVA semestrielle pour les enfants âgés de 6 à 59 mois et la nécessité de continuer à demander des soins pour la SVA.
    - Comment administre-t-on la SVA en toute sécurité aux enfants dans le contexte de la COVID-19.
    - Lorsque les mécanismes d'administration de la SVA ont changé en raison du contexte de la pandémie, donnez la priorité à la communication et à la création de la demande pour s'assurer que les donneurs de soins connaissent le lieu, le moment et comment se procurer la SVA pour leurs enfants.
  - Collaborez avec les acteurs communautaires pour identifier et éliminez les obstacles à l'accès causés par les politiques de confinement, la suspension des transports publics, les préoccupations concernant l'infection et d'autres facteurs.

#### 2.2.2. Agents de santé de première ligne

- Utilisez toutes les occasions disponibles pour promouvoir et diffuser les principaux messages (voir ci-dessus) auprès des donneurs de soins et des membres de la communauté.
- Facilitez la communication bidirectionnelle avec les membres de la communauté et se servir de canal pour la rétroaction de la communauté sur la prestation des services de santé communautaires, y compris la SVA.

### 2.3. Préparer le personnel de santé

#### 2.3.1. Responsables de programmes nationaux

- Déterminez la nécessité de transférer certaines tâches entre les agents de santé en fonction des modifications apportées aux protocoles d'administration de la SVA et modifiez les politiques et directives nationales en conséquence.
- Déterminez le niveau de risque de transmission de la COVID-19 pour les agents de santé impliqués dans l'administration de la SVA et envisagez d'affecter les agents de santé plus âgés et ceux à haut risque (p. ex. : atteints de diabète) à des tâches qui ne les exposent pas à un risque supplémentaire.
- Quantifiez les besoins de formation et investissez dans une formation rapide et à distance sur les nouveaux rôles et tâches pour les agents de santé et sur les adaptations apportées aux activités existantes.
  - Le cas échéant, utilisez des solutions numériques pour modifier les modalités de formation, notamment les plateformes d'apprentissage en e-santé [3].

#### 2.3.2. Équipes décentralisées de gestion de la santé

- Déterminer la méthode d'administration de la SVA qui se prête le mieux au contexte local – l'administration par un agent de santé ou par un donneur de soins. Consultez l'annexe 1 pour comparer les particularités et les exigences relatives à l'administration de la SVA par les agents de santé et les donneurs de soins.
- Donnez une formation adéquate sur l'administration sécuritaire de la SVA à tous les agents de santé impliqués dans la prestation en temps de pandémie de COVID-19, notamment les mesures de PCI et l'utilisation appropriée d'équipement de protection individuelle (EPI).
  - Donnez des instructions simples aux agents de santé et aux bénévoles communautaires par le biais de plateformes d'apprentissage numériques en ligne et à distance, le cas échéant, pour s'assurer d'une prestation sûre et efficace de la SVA.



- Utilisez les plateformes de réseaux sociaux (p. ex. : WhatsApp) pour encourager les agents de santé à partager d'information et à demander des conseils, et permettez aux responsables de programme de diffuser les politiques et les mises à jour importantes.
- La partie 3 fournit des instructions détaillées sur l'administration sécuritaire de la SVA, notamment à l'aide d'images étape par étape pour soutenir la formation.
- Assurez la sécurité et la santé de tous les agents de santé en fournissant des EPI appropriés :
  - Voir la Figure 2 pour la liste des EPI et des ressources d'hygiène des mains nécessaires à l'administration de la SVA.

## **FIGURE 2 : RESSOURCES DE PCI REQUISES POUR L'ADMINISTRATION SÉCURITAIRE DE LA SVA DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19**

On recommande les ressources de PCI suivantes pour protéger les agents de santé et les membres de la communauté pendant l'administration de la SVA :

### Ressources pour l'hygiène des mains:

- Pour l'administration à un endroit fixe, fournir du savon et de l'eau ou un désinfectant pour les mains à base d'alcool pour le lavage des mains.
- Pour l'administration à domicile, fournir aux agents de santé des quantités suffisantes de désinfectant pour les mains à base d'alcool. Si ce produit n'est pas disponible, GAVA recommande l'administration de la SVA à un endroit fixe où il y a du savon et de l'eau ou un désinfectant pour les mains à base d'alcool pour le lavage des mains.

### Masques médicaux pour les agents de santé:

- Fournir des masques médicaux [12] que les agents de santé porteront pendant l'administration de la SVA.
- Les masques en tissu comme alternative aux masques médicaux ne constituent pas une protection appropriée pour les agents de santé [12].
- En l'absence de masques médicaux, GAVA recommande que le donneur de soins administre la SVA sous la supervision directe de l'agent de santé (voir 3.2.4 Administration de la SVA par les donneurs de soins).

## **2.4. Assurer un approvisionnement adéquat**

### 2.4.1. Responsables de programmes nationaux

- Cartographiez rapidement la chaîne d'approvisionnement en capsules de vitamine A. Dans les pays où le mécanisme de prestation de la SVA a changé en raison du contexte pandémique, modifiez la chaîne d'approvisionnement pour refléter la stratégie révisée de prestation de SVA. Dans la mesure du possible, alignez la chaîne d'approvisionnement en capsules de vitamine A sur le circuit de distribution des médicaments essentiels et des fournitures aux niveaux décentralisés du système de santé existant. Il faudra peut-être modifier les chaînes d'approvisionnement pour garantir la distribution des capsules de vitamine A malgré les restrictions locales de transport et de mouvement.
- Lorsque le stock est disponible et qu'un stockage sûr et sécurisé est possible, envisagez la distribution précoce des capsules de vitamine A aux centres de santé et aux communautés pour aider à réduire le risque de rupture d'approvisionnement dans le contexte de la pandémie. Si possible, prépositionnez les capsules de vitamine A avec d'autres médicaments et fournitures essentielles qui seront distribués à divers points de prestation des services de santé dans le cadre des interventions liées à la COVID 19.

- Si les mécanismes de prestation de la SVA ont changé et qu'on a apporté des modifications à la chaîne d'approvisionnement des capsules de vitamine A, élaborer des procédures opérationnelles standardisées appropriées sur la façon dont les fournitures iront du niveau central à la communauté. Ajoutez des informations sur le stockage et la manipulation des capsules de vitamine A avant, pendant et après la prestation de la SVA.
- Coordonnez la commande et la distribution d'EPI et d'autres fournitures nécessaires pour la PCI (voir Figure 2) avec celle des capsules de vitamine A pour s'assurer du respect des mesures de PCI pendant l'administration de la SVA.
- Prévoyez des trousseaux d'hygiène pour les agents de santé communautaires. Ces trousseaux devraient comprendre un désinfectant pour les mains à base d'alcool, des thermomètres pour l'autodépistage de la fièvre et d'autres outils de PCI appropriés aux tâches qu'ils effectueront.
- Fournissez aux agents de santé des instructions électroniques ou sur papier concernant la PCI et l'administration en toute sécurité la SVA dans le contexte de la COVID-19 (voir les annexes 2 et 3).

## 2.5. Supervision et suivi

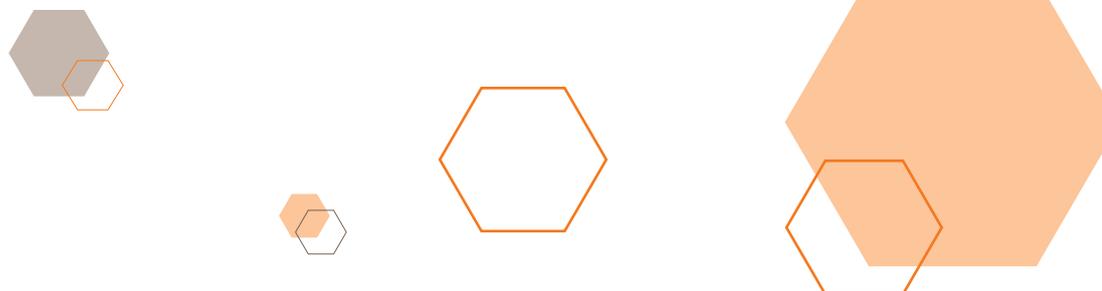
### 2.5.1. Responsables de programmes nationaux

- Lorsque les superviseurs et les distributeurs de SVA doivent s'appuyer sur des fiches en papier pour la collecte de données, il importe de respecter les mesures de distanciation physique nécessaires et d'explorer l'utilisation de méthodes innovantes pour le signalement et le partage d'informations qui n'exigent pas que le personnel se présente physiquement pour soumettre les renseignements à un établissement de santé ou au niveau administratif supérieur [6, 7]. Il pourrait être nécessaire d'augmenter les budgets opérationnels pour inclure des éléments tels que des crédits téléphoniques supplémentaires pour que les agents de santé de première ligne utilisent la messagerie (SMS) pour transmettre les données.
- Il faudra prévoir des efforts supplémentaires pour s'assurer que la ponctualité et la qualité des données de couverture de la SVA ne diminuent pas pendant la pandémie.
- Lorsque les services de SVA généralement fournis lors de campagnes de masse relèvent maintenant des services de santé de routine :
  - Intégrez la SVA dans les outils existants de collecte et de signalement des données pour les services de santé infantile de routine.
  - Veillez à la disponibilité d'outils de saisie de données et de génération de rapports pour enregistrer la couverture de la SVA.
  - Veillez à ce que des carnets de santé des enfants soient largement distribués à tous les donneurs de soins.

### 2.5.2. Équipes décentralisées de gestion de la santé

- Utilisez des méthodes alternatives pour la supervision positive des établissements de santé et des agents de santé afin de limiter les mouvements entre les communautés. Envisagez une supervision par téléphone et restreignez les visites de terrain à l'essentiel.
- Comme indiqué précédemment, un budget supplémentaire pourrait être requis pour accroître les crédits téléphoniques et d'autres mécanismes numériques pour la supervision et le partage des données.

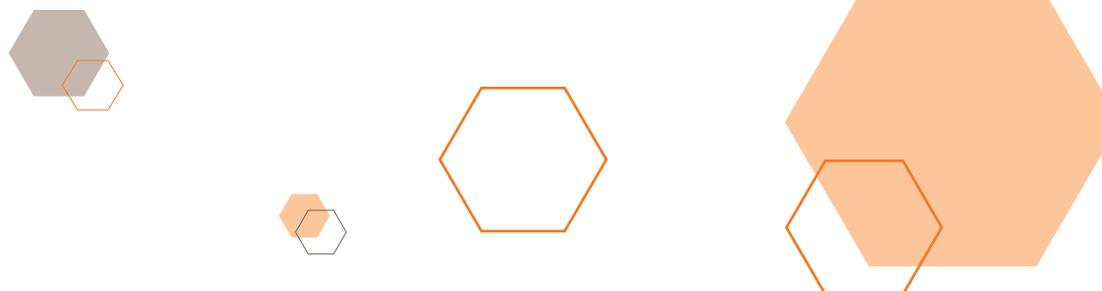
*\* Dans ce document, le terme « carnet de santé de l'enfant » fait référence au dossier de santé sur papier de l'enfant conservé dans le ménage, où on y enregistre l'administration de la SVA. Souvent, le carnet enregistre les données de naissance, la croissance, le registre de vaccination et les antécédents de SVA et/ou de déparasitage de l'enfant. Le carnet de santé de l'enfant peut être connu sous différentes appellations locales, telles que le dossier à domicile, le livret de la mère et de l'enfant, le carnet de vaccination de l'enfant, le passeport de santé de l'enfant ou le dossier de santé de l'enfant. Il peut être également intégré dans un dossier de santé maternelle et infantile.*



### 3. ADMINISTRATION DE LA SVA

#### 3.1. Recommandations importantes pour la prévention et le contrôle des infections

- **Faites régulièrement passer un test de dépistage de la COVID-19 aux agents de santé.**
  - On devrait soumettre les agents de santé à un dépistage de la COVID-19 chaque jour avant l'administration de la SVA, conformément aux directives et protocoles locaux à partir des directives et des définitions de cas les plus récentes [2, 8]. On peut également envisager l'autodépistage.
  - Si le test est positif ou si les agents de santé présentent des symptômes de maladie respiratoire, ils ne doivent pas administrer la vitamine A. Ils doivent recourir à des soins conformément aux recommandations nationales [4].
- **Se laver régulièrement les mains et nettoyer les outils entre les utilisations.**
  - Les agents de santé doivent se laver fréquemment les mains avec du savon et de l'eau propre, ou un désinfectant pour les mains à base d'alcool (concentration minimale de 60 à 80 % d'alcool) [9, 10].
  - Les agents de santé doivent se laver les mains avant de manipuler les capsules de vitamine A, après avoir touché tout autre objet comme des ciseaux, des stylos, des crayons ou du matériel médical, après avoir touché un enfant ou un donneur de soins, et après avoir administré une dose à un enfant.
  - Désinfectez tous les outils (p. ex., ciseaux, pinces) avec une lingette à base d'alcool ou avec de l'alcool éthylique à 70 % [10] avant de commencer l'administration de la SVA et dès que les outils entrent en contact avec des donneurs de soins ou des enfants.
  - Pour éviter la contamination croisée, envisagez de demander à un agent de santé d'administrer les capsules de vitamine A pendant qu'un autre agent de santé gère et remplit la fiche et le carnet de santé de l'enfant.
  - Les agents de santé doivent s'abstenir de se toucher la bouche, le nez et les yeux lorsqu'ils dispensent des soins.
- **Maintenir la distanciation physique.**
  - Les agents de santé doivent suivre les mesures de distanciation physique en se tenant debout ou assis à 1-2 m des donneurs de soins, des enfants ou des autres membres de la famille, sauf lors de l'administration de capsules de vitamine A [11].
  - On doit effectuer la SVA selon un processus « sans contact »; l'agent de santé ne doit pas toucher le donneur de soins ou l'enfant pendant la visite.
  - Si possible, effectuez l'administration de la vitamine A à l'extérieur ou dans un espace bien aéré (que l'administration se fasse à domicile ou à un endroit fixe).
- **Pratiquer l'hygiène respiratoire.**
  - Conseillez à tous les donneurs de soins et aux enfants de pratiquer des mesures d'hygiène respiratoire. Demandez aux donneurs de soins, aux enfants et aux agents de santé de lever leur bras et de se couvrir le nez ou la bouche avec la surface intérieure du bras lorsqu'ils toussent ou éternuent et de ne pas cracher au sol.



- **Fournir aux agents de santé un EPI adéquat.**

- Pour garantir la sécurité et la santé au travail des agents de santé qui distribuent la SVA, tous les agents de santé doivent recevoir des masques médicaux et être formés sur la manière de mettre les masques, les utiliser, les retirer et les jeter en toute sécurité (voir Figure 2) [12].
- Les agents de santé doivent porter un masque médical lors de l'administration de la SVA à tous les enfants, car pendant ce court instant, ils ne peuvent pratiquer la distanciation physique [3].
- Lorsque les agents de santé n'ont pas accès à des masques médicaux, il faut suivre un autre protocole de prestation de la SVA (voir 3.2.4 Administration de la SVA par les donneurs de soins ci-dessous).

### 3.2. Étapes pour une administration sécuritaire de la SVA

#### 3.2.1. Dépistage de la COVID-19 pour les donneurs de soins et les enfants

- On doit procéder au dépistage de la COVID-19 dans toutes les situations prévues dans le scénario de transmission ou la politique locale, ou les deux, lors de chaque contact de soins de santé [3].
- Avant de commencer l'administration de la SVA, les agents de santé doivent effectuer un dépistage de la COVID-19 chez les enfants et les donneurs de soins afin de s'assurer de suivre les mesures appropriées de PCI pour protéger les agents de santé contre l'exposition au virus.
- Il n'existe aucune maladie qui empêche un enfant de recevoir de la vitamine A; tous les enfants âgés de 6 à 59 mois, peu importe le résultat du test de dépistage de la COVID-19, doivent recevoir une SVA deux fois par an.
- Cependant, si un enfant éprouve une détresse respiratoire ou est incapable de respirer correctement, il ne faut pas administrer la SVA.
- Voir la partie 4.1.1 Dépistage de la COVID-19 pour des conseils sur le dépistage lors de l'administration de la SVA à domicile, et la partie 4.2.2 Dépistage de la COVID-19 pour des conseils sur le dépistage lors de l'administration de la SVA à un endroit fixe.

#### 3.2.2. Administration de SVA par les agents de santé

GAVA recommande que des agents de santé formés portant des masques médicaux administrent la SVA. Il faut de plus intégrer des étapes supplémentaires dans le protocole d'administration habituel de la SVA pour réduire le risque de transmission de la COVID-19.

##### **AVANT DE PROCÉDER :**

- Veillez à placer correctement le masque sur le visage; il doit couvrir le nez et la bouche [12].
- Fournissez au donneur de soins des informations sur la SVA, une bonne nutrition et les mesures prises pour réduire le risque de transmission de la COVID-19 pendant l'administration de la vitamine A. Les principaux messages doivent comprendre :
  - C'est de la vitamine A.
  - La vitamine A aide votre enfant à rester fort et en bonne santé.
  - Ramenez votre enfant pour une autre dose de vitamine A en «le mois».
  - Conseillez aux donneurs de soins et aux enfants de pratiquer des mesures d'hygiène respiratoire.
    - Demandez aux donneurs de soins et aux enfants de lever leur bras et de se couvrir le nez ou la bouche avec la surface intérieure du bras lorsqu'ils toussent ou éternuent et de ne pas cracher au sol.

- Demandez aux donneurs de soins et aux enfants de maintenir une distance physique d'au moins 1 à 2 mètres, y compris avec les agents de santé. Informez le donneur de soins que vous vous approcherez brièvement de lui pour administrer la capsule à l'enfant, pour ensuite retourner à une distance sécuritaire.

- ÉTAPE 1** Demandez au donneur de soins de placer le carnet de santé de l'enfant sur une surface sèche à proximité et de s'asseoir à 1 ou 2 m des agents de santé.
- Prenez le carnet de santé de l'enfant et maintenez une distance de 1 à 2 mètres du donneur de soins et de l'enfant.
  - Confirmez l'âge de l'enfant et la date de la dernière SVA de l'enfant selon son carnet de santé.
  - S'il n'y a pas de carnet de santé de l'enfant :
    - Demandez l'âge de l'enfant.
    - Pour garantir que l'enfant n'a pas déjà reçu sa dose de SVA, demandez au donneur de soins si l'enfant a reçu la SVA au cours des 3 derniers mois. Montrez des exemples de capsules rouges et bleues lorsque vous posez des questions sur le dosage le plus récent. Si l'enfant a reçu une SVA au cours des 3 derniers mois, ne lui administrez pas une autre dose. Informez plutôt le donneur de soins de la prochaine occasion pour obtenir la SVA. Si l'enfant n'a pas reçu de capsule de vitamine A au cours des trois derniers mois, poursuivez.
    - Donnez au donneur de soins un carnet de santé de l'enfant et enregistrez les informations d'identification de l'enfant dans son carnet de santé.
  - Selon les protocoles habituels d'administration de la SVA, confirmez que l'enfant peut respirer correctement. Si l'enfant ne peut pas respirer correctement, ne continuez pas.
- ÉTAPE 2** Lavez vos mains avec du savon et de l'eau ou un désinfectant pour les mains à base d'alcool.
- Demandez au donneur de soins de tenir l'enfant et assurez-vous que l'enfant est calme.
    - Pour les nourrissons (âgés de 6 à 11 mois), demandez au donneur de soins de tenir la tête du nourrisson et appuyez sur les deux joues pour ouvrir sa bouche. Pour les jeunes enfants (âgés de 12 à 59 mois), demandez au donneur de soins de tenir la tête de l'enfant et demandez à l'enfant d'ouvrir la bouche.
- ÉTAPE 3** Prenez une capsule qui contient la dose appropriée du contenant de SVA et utilisez une paire de ciseaux propre pour ouvrir l'extrémité étroite de la capsule de vitamine A.
- ÉTAPE 4** Approchez-vous de l'enfant et sans le toucher, pressez les gouttes dans sa bouche.
- Pressez fermement les côtés de la capsule pour vous assurer que toute la vitamine A liquide tombe dans la bouche ouverte de l'enfant.
  - Ne placez pas la capsule dans la bouche du nourrisson ou de l'enfant.
  - Assurez-vous que l'enfant a avalé la totalité de la dose. Vérifiez si l'enfant se sent bien après avoir avalé les gouttes.
- ÉTAPE 5** Retournez à une distance de 1 à 2 mètres du donneur de soin et de l'enfant.
- ÉTAPE 6** Mettez toutes les capsules utilisées dans un sac en plastique et essuyez vos mains et vos ciseaux avec un chiffon propre pour nettoyer l'huile.
- ÉTAPE 7** Notez l'administration sur la feuille de décompte et dans le carnet de santé de l'enfant.
- ÉTAPE 8** Remettez le carnet de santé de l'enfant au donneur de soins en le plaçant sur une surface sèche à proximité.
- ÉTAPE 9** Lavez vos mains avec du savon et de l'eau, ou un désinfectant pour les mains à base d'alcool.

### 3.2.3. Arrangement de l'espace lors de l'administration par l'agent de santé

- La Figure 3 illustre comment configurer l'espace lorsqu'un agent de santé administre la SVA à domicile. La Figure 4 illustre comment configurer l'espace lorsqu'un agent de santé administre la SVA à un endroit fixe.

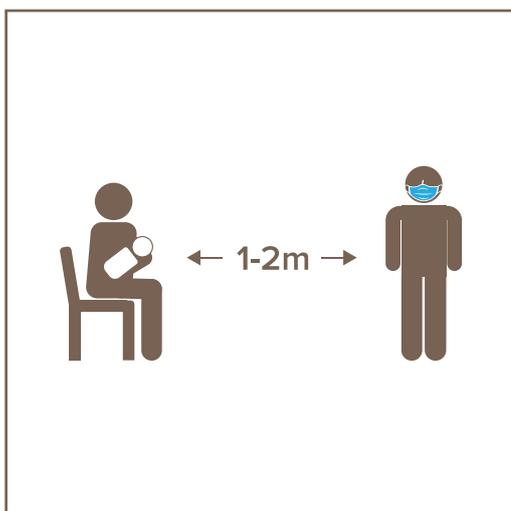


Figure 3: Administration à domicile - positionnement pour l'administration de la SVA par l'agent de santé.

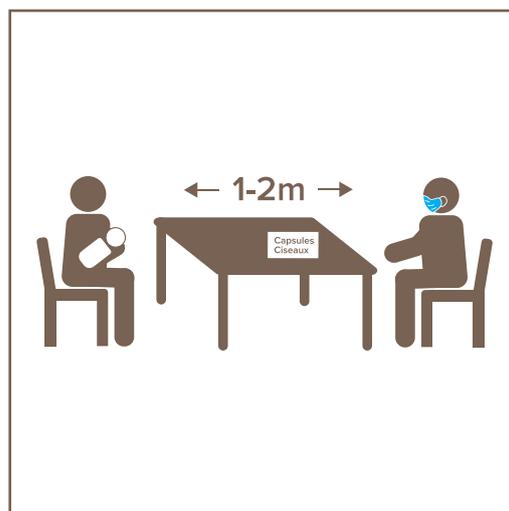


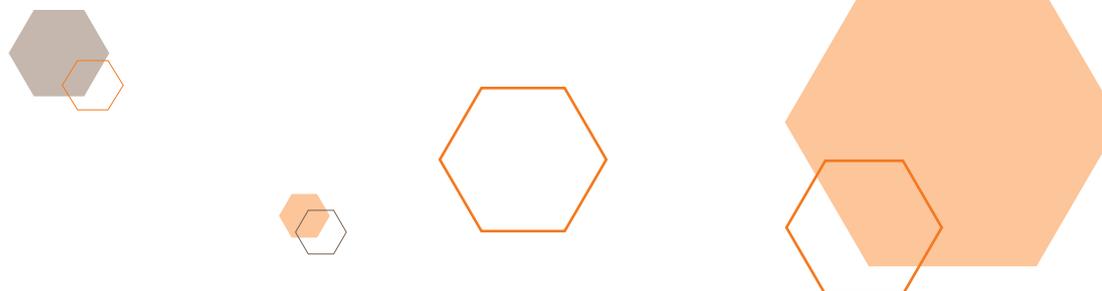
Figure 4: Administration à un endroit fixe - positionnement pour l'administration de la SVA par l'agent de santé.

### 3.2.4. Administration de la SVA par les donneurs de soins

Lorsque les agents de santé n'ont pas accès à des masques médicaux, ils doivent se tenir à une distance de 1 à 2 mètres des donneurs de soins et des enfants [3] et demander aux donneurs de soins d'administrer la SVA pour limiter les contacts étroits entre les agents de santé et les bénéficiaires. GAVA recommande fortement que l'agent de santé supervise l'administration de la capsule - il ne faut surtout pas remettre la capsule au donneur de soins pour une administration ultérieure.

#### AVANT DE PROCÉDER :

- Fournissez au donneur de soins des informations sur la SVA, une bonne nutrition et les mesures prises pour réduire le risque de transmission de la COVID-19 pendant l'administration de la vitamine A. Les principaux messages doivent comprendre :
  - C'est de la vitamine A.
  - La vitamine A aide votre enfant à rester fort et en bonne santé.
  - Ramenez votre enfant pour une autre dose de vitamine A en (le mois).
  - Conseillez aux donneurs de soins et aux enfants de pratiquer des mesures d'hygiène respiratoire.
    - Demandez aux donneurs de soins et aux enfants de lever leur bras et de se couvrir le nez ou la bouche avec la surface intérieure du bras lorsqu'ils toussent ou éternuent et de ne pas cracher au sol.
  - Demandez aux donneurs de soins et aux enfants de maintenir une distance physique d'au moins 1 à 2 mètres, y compris avec les agents de santé.
- Donnez au donneur de soins des instructions sur la façon d'administrer la capsule de vitamine A.

- 
- ÉTAPE 1** Demandez au donneur de soins de placer le carnet de santé de l'enfant sur un plateau propre ou une surface sèche à proximité et de s'asseoir à 1 ou 2 mètres des agents de santé.
- Prenez le carnet de santé de l'enfant et maintenez une distance de 1 à 2 mètres du donneur de soins et de l'enfant.
  - Confirmez l'âge de l'enfant et la date de la dernière SVA de l'enfant selon son carnet de santé.
  - S'il n'y a pas de carnet de santé de l'enfant :
    - Demandez l'âge de l'enfant.
    - Pour garantir que l'enfant n'a pas déjà reçu sa dose de SVA, demandez au donneur de soins si l'enfant a reçu la SVA au cours des 3 derniers mois. Montrez des exemples de capsules rouges et bleues lorsque vous posez des questions sur le dosage le plus récent. Si l'enfant a reçu une SVA au cours des 3 derniers mois, ne lui administrez pas une autre dose. Informez plutôt le donneur de soins de la prochaine occasion pour obtenir la SVA. Si l'enfant n'a pas reçu de capsule de vitamine A au cours des trois derniers mois, poursuivez.
    - Donnez au donneur de soins un carnet de santé de l'enfant et enregistrez les informations d'identification de l'enfant sur son carnet de santé.
  - Selon les protocoles habituels d'administration de la SVA, confirmez que l'enfant peut respirer correctement. Si l'enfant ne peut pas respirer correctement, ne continuez pas.
- ÉTAPE 2** Désinfectez le plateau et la poignée des ciseaux à l'aide d'une lingette à base d'alcool ou au moyen d'alcool éthylique à 70 %. Placez les ciseaux sur le plateau.
- ÉTAPE 3** Lavez-vous les mains avec du savon et de l'eau ou un désinfectant à base d'alcool et demandez au donneur de soins de se laver les mains avec du savon et de l'eau ou un désinfectant à base d'alcool.
- ÉTAPE 4** Prenez une capsule qui contient la dose appropriée du contenant de SVA et placez-la sur le plateau/récipient.
- Mettez-vous à 1 ou 2 mètres du plateau/récipient et demandez au donneur de soins de s'asseoir sur la chaise et de tenir son enfant.
- ÉTAPE 5** Montrez au donneur de soins comment ouvrir l'extrémité étroite de la capsule de vitamine A à l'aide des ciseaux.
- ÉTAPE 6** Demandez au donneur de soins d'administrer la dose à l'enfant.
- Demandez au donneur de soins de presser fermement les côtés de la capsule pour s'assurer que toute la vitamine A liquide tombe dans la bouche ouverte de l'enfant. Le donneur de soins ne doit pas placer la capsule dans la bouche du nourrisson ou de l'enfant.
  - Demandez au donneur de soins de s'assurer que l'enfant a avalé la totalité de la dose et de vérifier si l'enfant se sent bien après avoir avalé les gouttes.
- ÉTAPE 7** Demandez au donneur de soins de placer la capsule vide sur le plateau/récipient avec les ciseaux.
- ÉTAPE 8** Mettez toutes les capsules utilisées dans un sac en plastique et essuyez les ciseaux avec un chiffon propre pour nettoyer l'huile.
- ÉTAPE 9** Notez l'administration sur la feuille de décompte et dans le carnet de santé de l'enfant.
- ÉTAPE 10** Remettez le carnet de santé de l'enfant au donneur de soins en le plaçant sur une surface sèche à proximité.
- ÉTAPE 11** Lavez-vous les mains avec du savon et de l'eau ou un désinfectant à base d'alcool et demandez au donneur de soins de se laver les mains avec du savon et de l'eau ou un désinfectant à base d'alcool.

### 3.2.5. Arrangement de l'espace lors de l'administration par le donneur de soins

- La Figure 5 illustre comment configurer l'espace lorsqu'un donneur de soins administre la SVA à domicile. La Figure 6 illustre comment configurer l'espace lorsqu'un donneur de soins administre la SVA à un endroit fixe.

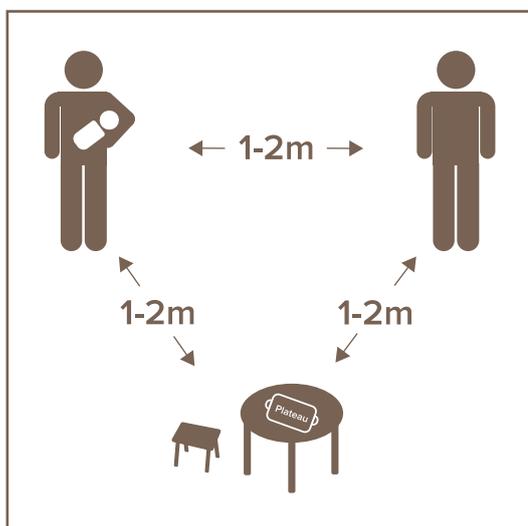


Figure 5: Administration à domicile – positionnement pour l'administration de la SVA par le donneur de soins.

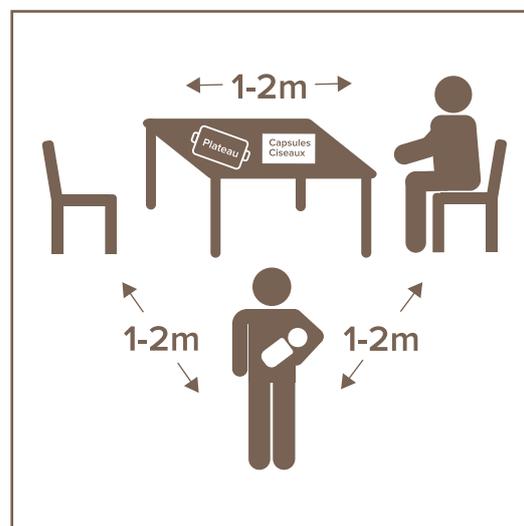


Figure 6: Administration à un endroit fixe – positionnement pour l'administration de la SVA par le donneur de soins.

## 4. CONSIDÉRATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA PRESTATION DE LA SVA

### 4.1. Administration de la SVA à domicile

#### 4.1.1. Dépistage de la COVID-19

- Pour garantir la sécurité et la santé des agents de santé qui administrent la vitamine A à domicile, les agents de santé doivent effectuer des tests de dépistage de la COVID-19 auprès des membres du ménage.
- Lorsque le scénario de transmission de la COVID-19 et/ou la politique locale l'indiquent, les donneurs de soins, les enfants et les autres membres du ménage doivent se soumettre à un dépistage de la COVID-19 conformément aux directives de l'OMS [3] avant de commencer l'administration de la vitamine A.
  - Si le test est négatif pour tous les membres du ménage, procédez à l'administration de la vitamine A.
  - Si le test est positif pour un membre du ménage, les agents de santé ne doivent poursuivre l'administration que s'ils ont des masques médicaux et s'ils peuvent maintenir une distance physique de 1 à 2 mètres [3].
    - Lorsque les agents de santé ont des masques médicaux et les portent, ils demandent au donneur de soins d'administrer la capsule de vitamine A (voir 3.2.4 Administration de la SVA par les donneurs de soins). Les agents de santé doivent se tenir à une distance d'au moins 1 à 2 mètres des donneurs de soins et des enfants pendant toute la durée de la visite au domicile.
    - En l'absence de masques médicaux, n'administrez pas la SVA. Demandez au donneur de soins d'amener l'enfant au site de prestation de la SVA 14 jours après la disparition des symptômes [4].

#### 4.1.2. Administration de la SVA

- Maintenez une distance physique appropriée en demandant au donneur de soins et à l'enfant de s'asseoir ou de se tenir à 1 à 2 mètres de l'agent de santé.
- Lorsque le donneur de soins administre la SVA, demandez-lui de fournir un plateau ou un récipient propre
- La Figure 3 illustre comment configurer l'espace lorsqu'un agent de santé administre la SVA, et la Figure 5 illustre comment configurer l'espace lorsqu'un donneur de soins administre la SVA à domicile.

### 4.2. Administration de la SVA à un endroit fixe

#### 4.2.1. Planification et communication

- Envisagez d'augmenter le nombre de jours et de sites pour administrer la SVA afin de réduire l'encombrement et le risque de contamination croisée.
- Pour réduire le risque d'encombrement :
  - Envisagez d'organiser la zone desservie en petits groupes et de demander aux ménages de chaque groupe de se rendre au centre de santé ou au poste de santé à des jours précis. Dans le cas d'un grand centre de santé, certains villages/zones desservis pourraient se rendre au centre certains jours, alors que dans des plus petits postes de santé, on pourrait faire venir certaines zones ou certains ménages seulement à certains jours. Autrement, donnez des rendez-vous verbaux aux bénéficiaires pour des jours et des heures précis.
  - Envisagez d'intégrer la prestation de la SVA à d'autres interventions de santé et de nutrition infantile, telles que la vaccination, le déparasitage et le suivi de la croissance dans le but de réduire le nombre de visites au centre ou au poste de santé.
  - Envisagez de demander qu'un seul donneur de soins se rende au poste avec l'enfant, si possible.
- Sensibilisez la communauté à tout changement dans le calendrier des services de SVA ou de changement dans le mécanisme de prestation utilisé pour distribuer la SVA dans la communauté.

#### 4.2.2. Dépistage de la COVID-19

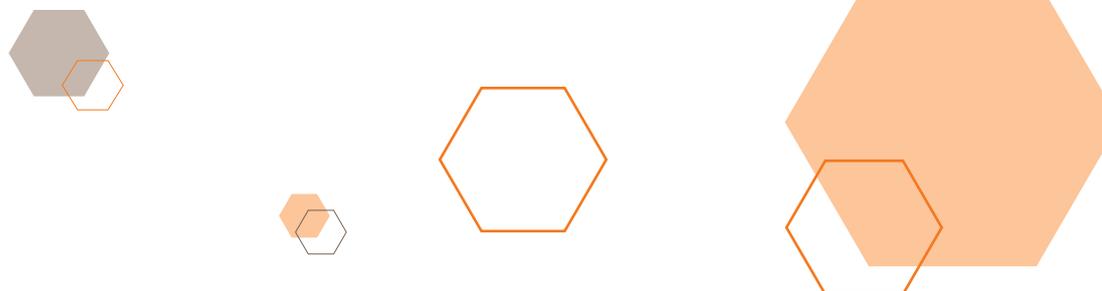
- Lorsque le scénario de transmission de la COVID-19 et/ou la politique locale l'indiquent, les donneurs de soins et les enfants subir un test de dépistage de la COVID-19 avant d'entrer dans les sites d'administration de la SVA, conformément aux directives de l'OMS [3].
  - Si le test est négatif, procédez à l'administration de la vitamine A.
  - Si le test est positif, les agents de santé ne doivent procéder à l'administration que s'ils ont des masques médicaux et s'ils peuvent maintenir une distance physique de 1 à 2 mètres [3].
    - Lorsque les agents de santé ont des masques médicaux et les portent, ils peuvent permettre à l'enfant et au donneur de soins de contourner la file d'attente. Les agents de santé doivent se tenir à une distance d'au moins 1 à 2 mètres des donneurs de soins et des enfants et impliquer les donneurs de soins pour administrer la capsule de vitamine A (voir 3.2.4 Administration de la SVA par les donneurs de soins).
    - En l'absence de masques médicaux, n'administrez pas la SVA. Demandez au donneur de soins de ramener l'enfant au site de prestation de la SVA 14 jours après la disparition des symptômes [4].

#### 4.2.3. Organisation des espaces d'attente

- Organisez l'espace d'attente pour permettre le respect des mesures de distanciation physique (1 à 2 mètres entre les groupes de familles).
- Demandez à tous les donneurs de soins et aux enfants de maintenir une distance physique par rapport aux autres (1-2 mètres) et d'éviter les contacts inutiles.
- Fournissez du savon et de l'eau ou un désinfectant pour les mains à base d'alcool pour le lavage des mains du personnel et des visiteurs qui entrent sur le site de distribution.
  - Exigez que tout le personnel, les donneurs de soins et les enfants se lavent les mains à l'entrée avant d'accéder à l'espace d'attente.
- Désinfectez la table et tous les outils (p. ex., ciseaux, pinces) avec une lingette à base d'alcool ou avec de l'alcool éthylique à 70 % avant de commencer l'administration de la SVA et dès que les outils entrent en contact avec les donneurs de soins, les enfants ou d'autres bénéficiaires.

#### 4.2.4. Administration de la SVA

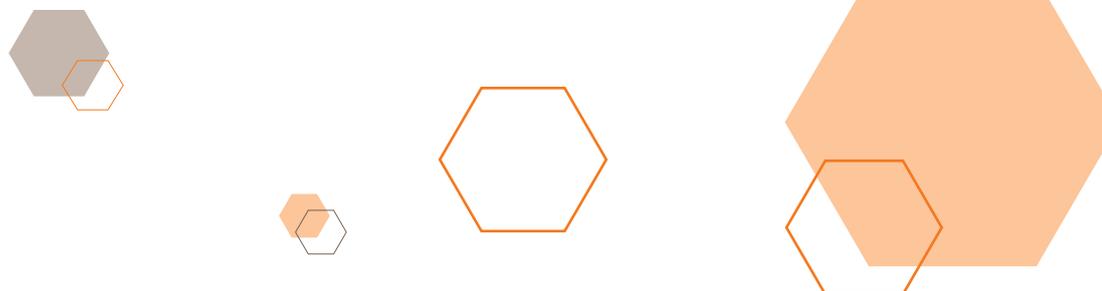
- Lorsque les agents de santé n'ont pas de masques médicaux et qu'on demande aux donneurs de soins d'aider à administrer la SVA, fournissez du savon et de l'eau ou un désinfectant pour les mains à base d'alcool pour que les donneurs de soins se nettoient les mains avant de manipuler des capsules de vitamine A.
- Maintenez une distance physique appropriée en demandant au donneur de soins et à l'enfant de s'asseoir ou de se tenir à 1 à 2 mètres de l'agent de santé et des fournitures nécessaires.
- La Figure 4 illustre comment configurer l'espace lorsqu'un agent de santé administre la SVA, et la Figure 6 illustre comment configurer l'espace lorsqu'un donneur de soins administre la SVA à un endroit fixe.



## 5. RÉFÉRENCES ET RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

### RÉFÉRENCES

- [1] GAVA, «Supplémentation universelle en vitamine A pour les enfants d'Âge préscolaire dans le contexte du COVID-19 : déclaration de consensus de l'alliance GAVA,» GAVA, 22 juin 2020. [En ligne]. Disponible à: [http://www.gava.org/content/user\\_files/2020/04/D%C3%A9claration-de-Consensus-GAVA-SVA-dans-le-contexte-du-COVID-19.pdf](http://www.gava.org/content/user_files/2020/04/D%C3%A9claration-de-Consensus-GAVA-SVA-dans-le-contexte-du-COVID-19.pdf). [Accès le 22 juin 2020].
- [2] WHO, «COVID-19: Operational guidance for maintaining essential health services during an outbreak,» OMS, 1 juin 2020. [En ligne]. Disponible à: <https://www.who.int/publications-detail/covid-19-operational-guidance-for-maintaining-essential-health-services-during-an-outbreak>. [Accès le 2 juin 2020].
- [3] WHO/UNICEF, «Community-based health care, including outreach and campaigns, in the context of the COVID-19 pandemic,» mai 2020. [En ligne]. Disponible à: <https://www.who.int/publications-detail/community-based-health-care-including-outreach-and-campaigns-in-the-context-of-the-covid-19-pandemic>. [Accès le 6 mai 2020].
- [4] OMS, «Cadre pour la prise de décision : mise en oeuvre de campagnes de vaccination de masse dans le contexte de la COVID-19,» OMS, 22 mai 2020. [En ligne]. Disponible à: [https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/332269/WHO-2019-nCoV-Framework\\_Mass\\_Vaccination-2020.1-fre.pdf](https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/332269/WHO-2019-nCoV-Framework_Mass_Vaccination-2020.1-fre.pdf). [Accès le 26 mai 2020].
- [5] OMS, «Lignes directrices pour le nouveau coronavirus (2019-nCoV),» OMS, 2020. [En ligne]. Disponible à: <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/technical-guidance>. [Accès le 31 mars 2020].
- [6] UNICEF/GNC/GTAM, «Nutrition information management, surveillance and monitoring in the context of COVID-19,» UNICEF/GNC/GTAM, 14 avril 2020. [En ligne]. Disponible à: <https://www.unicef.org/documents/nutrition-information-management-surveillance-and-monitoring-context-covid-19>. [Accès le 28 mai 2020].
- [7] UNICEF, «Real time information - RapidPro,» UNICEF, [En ligne]. Disponible à: <https://www.unicef.org/innovation/rapidpro>. [Accès le 3 juin 2020].
- [8] OMS, «Surveillance mondiale de la COVID-19 due à une infection humaine par le nouveau coronavirus 2019,» OMS, 20 mars 2020. [En ligne]. Disponible à: <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331738/WHO-2019-nCoV-SurveillanceGuidance-2020.6-fre.pdf>. [Accès le 2 juin 2020].

- 
- [9] OMS, «Recommandations aux États Membres pour améliorer les pratiques d'hygiène des mains par un accès universel à des postes publics d'hygiène des mains afin d'aider à prévenir la transmission du virus de la COVID-19,» OMS, 1 avril 2020. [En ligne]. Disponible à: [https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331854/WHO-2019-nCoV-Hand\\_Hygiene\\_Stations-2020.1-fre.pdf](https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331854/WHO-2019-nCoV-Hand_Hygiene_Stations-2020.1-fre.pdf). [Accès le 1 juin 2020].
- [10] OMS, «Lutte anti-infectieuse lors de la prise en charge des patients chez lesquels on suspecte une infection par un nouveau coronavirus (nCoV),» OMS, 19 mars 2020. [En ligne]. Disponible à: <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/330675/9789240000933-fre.pdf>. [Accès le 8 juin 2020].
- [11] OMS, «Utilisation rationnelle des équipements de protection individuelle (EPI) contre la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et éléments à considérer en cas de grave pénurie,» OMS, 6 avril 2020. [En ligne]. Disponible à: [https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331765/WHO-2019-nCov-IPC\\_PPE\\_use-2020.3-fre.pdf](https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331765/WHO-2019-nCov-IPC_PPE_use-2020.3-fre.pdf). [Accès le 30 avril 2020].
- [12] WHO, «Advice on the use of masks in the context of COVID-19,» WHO, 5 juin 2020. [En ligne]. Disponible à: [https://www.who.int/publications-detail/advice-on-the-use-of-masks-in-the-community-during-home-care-and-in-healthcare-settings-in-the-context-of-the-novel-coronavirus-\(2019-ncov\)-outbreak](https://www.who.int/publications-detail/advice-on-the-use-of-masks-in-the-community-during-home-care-and-in-healthcare-settings-in-the-context-of-the-novel-coronavirus-(2019-ncov)-outbreak). [Accès le 16 juin 2020].

## RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

Pour plus d'informations sur l'hygiène des mains :

- [La friction hydroalcoolique. Comment ? \(OMS\)](#)
- [Le lavage des mains. Comment ? \(OMS\)](#)
- [Les 5 indications à l'hygiène des mains \(OMS\)](#)

Pour plus d'informations sur l'utilisation des masques médicaux :

- [Comment mettre, utiliser, enlever et éliminer un masque \(OMS\)](#)

## Particularités et exigences relatives à l'administration de la SVA par les agents de santé et les donneurs de soins

Méthode d'administration de la SVA	ADMINISTRATION PAR LES AGENTS DE SANTÉ Selon cette méthode, un agent de santé formé ouvre la capsule et administre la SVA.	ADMINISTRATION PAR LES DONNEURS DE SOINS Selon cette méthode, le donneur de soins ouvre la capsule et administre la SVA sous la supervision de l'agent de santé.
<b>Considérations essentielles à la prise de décision</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Méthode préférée lorsque l'agent de santé a accès aux masques médicaux.</b></li> <li>• L'agent de santé doit maintenir une distance physique du donneur de soins et de l'enfant, sauf lorsqu'il administre de la capsule à l'enfant.</li> <li>• L'agent de santé doit porter un masque médical.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthode préférée en l'absence de masques médicaux, car l'agent de santé peut ainsi maintenir la distanciation physique (1 à 2 m).</li> <li>• Il faut prendre des mesures de prévention et de contrôle des infections (PCI) additionnelles pour que l'administration se fasse de manière sécuritaire lorsque le donneur de soins administre la capsule :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Il faut une pièce d'équipement de plus – un plateau ou un contenant* – lors de l'administration à un endroit fixe. Lors de l'administration à domicile, le donneur de soins peut fournir le plateau/contenant.</li> <li>o Il faut désinfecter les ciseaux avant chaque administration de la capsule à un enfant.</li> <li>o Il faut désinfecter le plateau/contenant entre chaque administration lorsque celle-ci se fait à un endroit fixe. Pour l'administration à domicile, le plateau/contenant doit être désinfecté avant d'être utilisé.</li> <li>o Il faut avoir un poste supplémentaire d'hygiène des mains pour que le donneur de soins puisse se désinfecter les mains immédiatement avant d'administrer la capsule lorsque l'administration a lieu dans un endroit fixe. Il faudrait aussi prévoir des produits pour l'hygiène des mains du donneur de soins lorsque l'administration se fait à domicile.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Fournitures nécessaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des masques médicaux pour les agents de santé†.</li> <li>• Des produits pour l'hygiène des mains pour l'agent de santé (savon et eau, ou désinfectant à base d'alcool).</li> <li>• D'autres fournitures nécessaires à l'administration de la SVA (p. ex., capsules de vitamine A, outils de surveillance, petites pinces médicales).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des produits pour l'hygiène des mains des agents de santé (savon et eau, ou désinfectant à base d'alcool).</li> <li>• Des produits pour l'hygiène des mains des donneurs de soins (savon et eau, ou désinfectant à base d'alcool).</li> <li>• Un plateau/contenant lors de l'administration à un endroit fixe; le donneur de soins peut fournir le plateau/contenant lorsque l'administration se fait à domicile.</li> <li>• D'autres fournitures nécessaires à l'administration de la SVA (p. ex., capsules de vitamine A, outils de surveillance, petites pinces médicales).</li> </ul>

\* On utilise un plateau ou un contenant pour transmettre la capsule de vitamine A de l'agent de santé vers le donneur de soins afin de maintenir la distanciation physique. Le plateau/contenant doit être propre et sec, et doit avoir un rebord surélevé pour éviter que la capsule ne roule sur une autre surface. Il devrait être fait d'un matériau qui se nettoie facilement, comme le plastique ou le métal. Bien qu'on utilise le terme plateau/contenant dans le présent document, l'outil peut prendre n'importe quelle forme, par exemple une assiette, une soucoupe ou une tasse.

† Le nombre de masques médicaux fournis à chaque agent de santé doit se conformer aux lignes directrices sur l'utilisation des masques médicaux de l'OMS [12]. On doit remplacer un masque lorsque celui-ci est mouillé, souillé, endommagé, ou qui a été touché pour toute raison que ce soit. De plus, on doit disposer du masque de manière appropriée lorsqu'on l'enlève et qu'il ne sera pas réutilisé [12].

# Administration sécuritaire de la SVA par les agents de santé pendant la pandémie de COVID-19



The Global Alliance for Vitamin A



Procédez au dépistage régulier de la COVID-19 chez les agents de santé



Maintenez la distanciation physique



Les agents de santé doivent porter un masque médical – couvrez votre nez et votre bouche

1



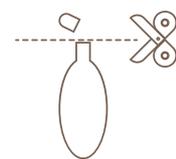
Demandez au donneur de soins de poser le carnet de santé sur la table. Confirmer l'âge de l'enfant et la dose la plus récente de SVA.

2



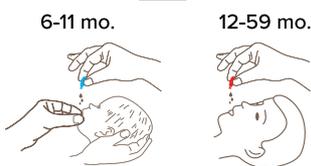
Lavez vos mains.

3



Ouvrez la capsule.

4



6-11 mo. 12-59 mo.  
Demandez au donneur de soins de tenir l'enfant avec la bouche ouverte. Approchez-vous de l'enfant et pressez les gouttes dans sa bouche.

5



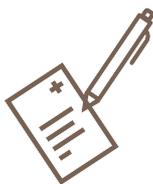
Restez à distance de l'enfant et du donneur de soins.

6



Jetez la capsule vide.

7



Enregistrez sur la feuille de décompte et le carnet de santé de l'enfant.

8



Posez le carnet de santé sur la table.

9



Lavez vos mains.

# Administration sécuritaire de la SVA par les donneurs de soins pendant la pandémie de COVID-19



Procédez au dépistage régulier de la COVID-19 chez les agents de santé



Maintenez la distanciation physique

**1**

Demandez au donneur de soins de poser le carnet de santé sur le plateau.  
Confirmez l'âge de l'enfant et la dose la plus récente de SVA.

**2**

Désinfectez les ciseaux et le plateau. Placez les ciseaux sur le plateau.

**3**

Lavez vos mains et demandez au donneur de soins de se laver les mains.

**4**

Posez la capsule sur le plateau propre.

**5**

Demandez au donneur de soins d'ouvrir la capsule.

**6**

6-11 mo.      12-59 mo.

Demandez au donneur de soins de presser les gouttes dans la bouche de l'enfant.

**7**

Demandez au donneur de soin de poser la capsule vide et les ciseaux sur le plateau.

**8**

Jetez la capsule vide.

**9**

Enregistrez sur la feuille de décompte et le carnet de santé de l'enfant.

**10**

Posez le carnet de santé sur la table.

**11**

Lavez vos mains et demandez au donneur de soins de se laver les mains.

